
Lettres, datées de Quiberon par le vice-amiral commandant l'armée navale, informant le ministre de la Guerre des mouvements militaires de plusieurs vaisseaux et de mutineries, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Lettres, datées de Quiberon par le vice-amiral commandant l'armée navale, informant le ministre de la Guerre des mouvements militaires de plusieurs vaisseaux et de mutineries, en annexe de la séance du 15 brumaire an II (5 novembre 1793). In: Tome LXXVIII - Du 8 au 20 brumaire an II (29 octobre au 10 novembre 1793) pp. 418-422;

[https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41654_t1_0418_0000_2;](https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1911_num_78_1_41654_t1_0418_0000_2)

Fichier pdf généré le 21/02/2024

dur envers l'équipage; que le déposant Godec témoin de la conversation des deux accusés, se mit à dire, en continuant son ouvrage, sans s'adresser directement aux accusés, qu'il avait fait aussi campagne avec le capitaine sur la frégate *l'Aglaé*, commandée par M. de Paroy, et qu'il l'avait dès ce moment connu pour se faire aimer de tout le monde.

Que les discours desdits Guenezan, Merlin, Hedou, Lemerle et Dumesnil, nous ayant paru de nature à les faire soupçonner ou d'être les auteurs du délit ci-devant exposé, ou d'y avoir participé, nous les avons fait mettre aux fers jusqu'à nouvel ordre, et qu'il ait été fait un rapport par un jury établi à cet effet.

De tout quoi nous avons dressé le présent procès-verbal, que nous avons signé et fait signer par les déposants, pour servir au besoin.

Fait à bord du *Northumberland*, mouillé avec l'armée de la République, en rade de Belle-Ile, les jour et au ci-dessus.

Suivent les signatures en grand nombre.

Et ledit jour 7 août 1793, d'après les diverses dépositions énoncées dans le procès-verbal de l'autre part rapporté,

Les soussignés réclament l'établissement d'un ou plusieurs jurys, à l'effet de prendre de nouvelles informations contre les nommés Jean Guenezan, Jacques Merlin, Jean-Baptiste-Nicolas Hedou, Nicolas Lemerle et Jean Dumesnil, pour, d'après le rapport desdits jurys, être statué ce qu'il appartiendra.

Signé : DURAND, officier de quart;
MALEJACQUE.

Soit fait ainsi qu'il est requis.

Le capitaine de vaisseau commandant le *Northumberland*,

Signé : THOMAS.

« A bord du *Terrible*, en rade de Quiberon, le 15 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen ministre,

« J'ai l'honneur de vous rendre compte que la frégate *la Semillante*, commandée par le capitaine Larmel, est rentrée aujourd'hui pour me faire le rapport de ce qu'il avait appris par deux bâtiments lubeckois, dont un, allant d'Amsterdam à Bordeaux, lui avait rapporté (chose que je ne crois pas) qu'il avait vu dans la baie de Plymouth 50 vaisseaux de guerre désarmés, faute de matelots; qu'il y avait beaucoup de troubles en Hollande, ce qui peut être et ce que je désire qui soit vrai : l'autre bâtiment a dit n'avoir rencontré que deux frégates anglaises vers le Cap-Lézard.

« La frégate *la Carmagnole*, également rentrée pour le même objet, m'a rendu compte avoir visité le 13 un Américain venant de Londres, d'où il était parti le 2; que le 3 ce bâtiment avait vu une flotte (celle de la Jamaïque) de 110 voiles, mouillée au-dessous de Douvres, et que le 11 il avait vu une escadre anglaise de 15 vaisseaux et 2 frégates, croisant à une lieue de l'île d'Ouessant. Ce rapport me paraît d'autant plus croyable, que les citoyens députés de l'île de France à la Convention nationale, étaient embarqués sur ce bâtiment, et ont confirmé le rapport de ce capitaine.

« La frégate *la Proserpine* est également rentrée aujourd'hui; elle m'a fait le rapport que le 13 elle avait visité un bâtiment danois, portant de Bergues, en Norvège, à Lorient, une cargaison de rogue; que le capitaine de ce bâtiment lui avait dit avoir rencontré le 9 courant, entre Plymouth et Gaudellet, 90 à 100 voiles, dont il en avait reconnu de 50 à 60 pour bâtiments de guerre, tant vaisseaux que frégates, ce que son journal a constaté. Le capitaine Blavet ajoute que, ledit jour 13, il avait visité un autre bâtiment danois, allant de Christiendak à Lorient, chargé de planches; que le capitaine de ce bâtiment lui avait déclaré avoir vu en rade de Portsmouth 80 bâtiments de guerre, tant vaisseaux que frégates ou corvettes, parmi lesquels il y avait plusieurs vaisseaux à trois ponts; il a ajouté qu'il avait été visité, par le travers de Douvres, par 4 vaisseaux de ligne.

« Si ces rapports étaient vrais, il résulterait d'un nombre aussi considérable de vaisseaux, que les Russes auraient effectué leur jonction; ce qui serait contradictoire avec les nouvelles d'Hambourg que vous m'avez transmises. Tout me porte à croire que le rapport fait à la *Carmagnole* est le plus probable, d'autant qu'il est confirmé par deux citoyens français, députés à la Convention nationale.

« D'après les mouvements qui se sont manifestés parmi les équipages de plusieurs vaisseaux, dont j'ai l'honneur de vous rendre compte par une autre dépêche en date de ce jour, et le désir bien prononcé qu'ils ont manifesté de rentrer à Brest, je crains de ne pouvoir faire exécuter les ordres que vous m'avez transmis par votre dépêche en date du 4 de ce mois, relativement au convoi hollandais qu'il est question d'intercepter; cette crainte est d'autant plus fondée, que deux des vaisseaux désignés pour cette expédition ont éprouvé les mouvements convulsifs qui se sont manifestés à bord de quelques autres, et que le vœu prononcé par la majorité des équipages est de rentrer à Brest; ce qui vous est confirmé par une copie de la pétition de ces mêmes équipages, qui est jointe à mon autre lettre. Avec la méfiance qui s'est introduite parmi eux au moment de la séparation de cette division, ils ne manqueraient pas de écrier à la trahison et de se refuser à suivre les ordres que je donnerais. Ma crainte à cet égard est d'autant plus fondée, citoyen ministre, que les insurrections qui viennent d'avoir lieu, prouvent évidemment que j'ai eu le malheur de perdre leur confiance, quoique je puisse affirmer avec vérité que, toujours ferme dans les principes d'un bon citoyen, je n'ai rien fait pour mériter de la perdre : c'est ce qui me détermine à vous réitérer avec instance la demande que je vous ai déjà faite plusieurs fois de quitter le commandement de l'armée navale. Les mouvements qui viennent d'avoir lieu prouvent clairement que si vous persistez à me laisser au commandement de cette armée, qui a été fortement compromise, vous laisseriez aux désorganiseurs une arme de plus, qu'ils tourneront avec succès contre le bien de la patrie.

« Si le hasard ne m'eût pas fait naître dans une classe qui excite la défiance, je me flatte que les malveillants n'auraient pu trouver un prétexte pour me faire perdre la confiance des équipages et même celle de quelques officiers des états-majors des vaisseaux.

« Signé : MORARD DE GALLES.

« P. S. J'ai reçu, citoyen ministre, votre dépêche du 11 de ce mois, qui m'annonce le décret que la Convention nationale vient de rendre, et qui déroge à celui du 3 de ce mois; je me conformerai aux dispositions énoncées dans votre dépêche pour les ordres que je vais donner aux bâtiments de l'armée.

« Signé : MORARD DE GALLES. »

Le vice-amiral commandant l'armée navale de la République, au citoyen ministre de la marine.

« A bord du *Terrible*, à Quiberon, le 15 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Les circonstances affligeantes pour un vrai républicain qui continue à faire ses efforts pour bien servir sa patrie, ne m'ont pas permis de répondre, aussitôt que je l'aurais voulu, à votre lettre du 9 de ce mois, qui m'est parvenue le 12 au soir, avec les exemplaires de l'adresse de la Convention nationale aux Français des départements du Midi, relative à l'infâme trahison des exécrables Toulonnais... Je me suis empressé de la répandre à bord des vaisseaux de l'armée, et j'en ai prescrit la lecture aux équipages assemblés, persuadé que pénétrés de la même indignation que j'éprouvai en apprenant cette désastreuse nouvelle, ils auraient partagé les mêmes sentiments que je ressentais.

« La lecture de cette adresse, citoyen ministre, a produit des effets bien différents. A bord de l'*Indomptable*, elle a redoublé l'énergie et le zèle des officiers et de l'équipage; ils se sont empressés de m'en donner l'assurance; mais après cette députation, qui avait un peu dissipé ma douleur, il s'en est présenté une de l'*Auguste*, entièrement effervescente, qui m'a demandé hautement à conduire l'armée navale à Brest, menacé sans doute, disait-elle, d'un sort semblable à celui de Toulon, et pensait nos vaisseaux exposés à être bloqués et détruits. J'ai fait mon possible pour rassurer les marins qui composaient cette députation, et les ramener au courage que les circonstances exigent; mais mes intentions ont été détruites par les propos véhéments du citoyen Crevel, aspirant, qui a dit parler au nom de tout l'équipage. J'ai annoncé à la députation que, ferme dans mon devoir, j'attendrais les ordres du conseil exécutif pour faire rentrer l'armée à Brest; j'ai même traité l'aspirant Crevel de contre-révolutionnaire; la manière dont il s'annonçait me donnait lieu de croire qu'il était un chef d'émeute. L'aspirant Baron, du même vaisseau, m'a paru dans les mêmes principes. Cette députation s'est retirée en semant des propos agitateurs. Peu après, une députation du *Suffren*, moins effervescente, mais aussi ferme dans ses résolutions, est venue m'annoncer que l'équipage de ces vaisseaux, craignant pour Brest et voulant sauver les vaisseaux de l'armée, demandait à faire route au plus tôt pour ce port. J'ai répondu à cette députation comme à la précédente; j'ai cherché à affaiblir ses craintes, à ranimer son courage et à l'engager à attendre avec patience les ordres qui nous seraient donnés; tout a été inutile; en se retirant, ainsi que celle de l'*Auguste*, elle a invité l'équipage du *Terrible* à suivre les sentiments de celui du *Suffren*. Ces exhortations ont malheureusement produit leur effet, et tous les

soins des officiers ont à peine calmé l'effervescence qui se manifestait, lorsqu'une députation de la *Bretagne* et une du *Téméraire* vinrent annoncer l'effet qu'avait produit à bord de ces deux vaisseaux la nouvelle effreuse de Toulon, et combien elle avait redoublé leur courage et leur désir de rester à leur poste. Un parfait silence ou des cris d'improbation furent les seules réponses qu'elles obtinrent de l'équipage du *Terrible*. J'espérais cependant, citoyen ministre, que le bon exemple que donnaient quelques vaisseaux, étoufferait les cris de malveillants, car il y en a sans doute, et ramènerait les équipages séduits; mais quelle a été ma douleur, au jour, le matin vers quatre heures, en apercevant les huniers hissés à bord des vaisseaux le *Suffren*, la *Convention*, le *Tourville*, l'*Achille*, le *Superbe*, l'*Auguste*, le *Northumberland* et la *Révolution*!

« Animé par mon amour pour ma patrie, je n'ai pas hésité un moment à me transporter à bord de ces vaisseaux; j'ai écouté les demandes des équipages, je leur ai remontré combien elles étaient en opposition avec leur devoir, en contrariant les vues que la Convention nationale peut avoir sur l'emploi des forces de la République.

« A bord du *Tourville*, premier vaisseau à bord duquel j'ai été, accompagné des généraux Landais et Kerguelen, les cris : « A Brest ! à Brest ! » ont souvent coupé ma voix; et le seul moyen de calmer leur esprit, prêt à forcer l'appareillage, quoique les vents fussent contraires, a été la promesse d'assembler un conseil où assisteraient un des officiers des vaisseaux, et un citoyen de chaque équipage, choisi par l'équipage même; à ce prix, joint aux exhortations pressantes, l'on a consenti à amener les huniers; mais à peine avais-je quitté le bord, qu'ils ont été de nouveau rehissés : ce spectacle m'a navré de douleur.

« A bord de l'*Auguste* où je me suis transporté ensuite, j'ai trouvé les esprits dans les mêmes dispositions; même crainte sur Brest, même crainte pour l'armée; ces craintes, il nous a été impossible de les détruire; après beaucoup d'instances cependant, et la promesse de la tenue du conseil, l'équipage a consenti à amener les huniers; le vaisseau la *Révolution*, placé près l'*Auguste*, a aussitôt amené les siens. J'ai été de l'*Auguste* au *Northumberland*; lorsque j'ai été à bord de ce vaisseau, le capitaine Thomas, qui le commande, m'a dit que son équipage était en révolution, mais non en insurrection; qu'il lui avait demandé à hisser les huniers; qu'il lui avait répondu que si cela leur faisait plaisir, il le voulait bien aussi. Cet équipage était calme, et n'a pas poussé de cris séditieux, comme celui de l'*Auguste* et du *Tourville*; il a juré d'obéir.

« Nous avons ensuite été à bord de la *Révolution*; j'ai témoigné le plaisir que j'avais de les avoir vus rentrer dans l'ordre; cependant que le désir d'entrer à Brest a été fortement annoncé, et motivé par les mêmes craintes.

« Après avoir quitté la *Révolution*, j'ai dirigé ma route sur le *Suffren*, en engageant le *Tourville*, qui avait encore ses huniers hauts; j'ai invité l'équipage, au nom de la patrie, au nom de leur serment, de les amener; je faisais même virer le canot pour retourner à bord de ce vaisseau, et rendre mes invitations plus pressantes, lorsque je vis amener les huniers. Ce retour à l'ordre a ranimé mon ardeur. Arrivé à bord du *Suffren*, le capitaine Obet m'a annoncé que son équipage égaré avait le premier hissé les huniers,

et annonçait à grands cris son désir de partir pour Brest. Ici, citoyen ministre, j'ai trouvé les mêmes craintes pour le port et l'armée; j'ai vainement, de concert avec les contre-amiraux dont j'étais accompagné, cherché à les dissiper; elles étaient alimentées par la fausse nouvelle que l'armée anglaise était signalée à Lorient et sur la côte, où paraissait, dans ce moment, le signal de l'une de nos frégates; enfin, cependant, l'effervescence, calmée en partie par l'exemple des autres vaisseaux, se dissipa, et les huniers furent amenés; mais nous ne pûmes parvenir à éloigner les craintes: elles avaient fait une impression profonde.

« *Le Superbe* et *l'Achille*, qui avaient des premiers imité l'exemple du *Suffren*, avaient cessé de bonne heure de l'imiter; car les huniers, qu'ils avaient hissés et amenés à plusieurs reprises, avaient été définitivement amenés pendant le temps que j'avais passé à bord du *Northumberland*. Revenu à bord du *Terrible*, j'ai trouvé les esprits agités et inquiets; mais les soins infatigables du capitaine Bonnefous, secondé des officiers, prévirent un mouvement. Je ne saurais vous dépeindre, citoyen ministre, ce que j'ai éprouvé à bord des différents vaisseaux: mon cœur était déchiré lorsque je voyais mes exhortations infructueuses, et que je réfléchissais aux suites funestes que cette effervescence de quelques équipages pouvait occasionner; effervescence cependant, j'aime à le croire, causée par l'amour de la patrie. Je ne puis me dissimuler qu'ils sont excités par plusieurs faux bruits répandus dans les vaisseaux.

« On m'a rapporté qu'une femme, à terre, avait dit à un matelot: *Coupez vos câbles, et vous ne manquerez de rien, vous aurez de l'or à volonté*. J'ai ordonné des perquisitions pour connaître cette femme scélérate, que l'on n'a pu encore reconnaître.

« Dans l'après-midi, tous les vaisseaux étant prévenus de l'assemblée que j'avais convoquée à bord du *Terrible*, j'ai appelé les généraux, capitaines et officiers: ils étaient accompagnés d'un député de chacun des équipages.

« Je leur ai rappelé les motifs de la relâche de l'armée, donné connaissance des ordres qui la retenaient hors de Brest; je les ai invités à l'obéissance à la volonté nationale; je les ai pressés de faire encore ce sacrifice de quelque temps que tout m'annonçait ne devoir pas être long; enfin je leur ai dit que j'étais prêt à les entendre. La majorité des députés a fortement prononcé le vœu de rentrer au plus tôt à Brest, sans attendre d'ordres ultérieurs, un jour de retard, disaient-ils, pouvant leur en interdire l'entrée; ils motivaient encore leur vœu sur le désir de défendre Brest, qu'on leur a, disent-ils, annoncé sans défense; d'autres voulaient députer vers vous et la Convention nationale, pour vous faire connaître leurs craintes et leur désir de sauver les vaisseaux de la République, et attendre votre réponse avant de rentrer à Brest; d'autres députés enfin, en petit nombre, je le dis avec douleur, promettaient obéissance entière; leur attitude, leur expression, tout annonçait la vérité de leur promesse.

« Enfin, après six heures de séance, les députés demandèrent à revenir ce matin, investis d'une nouvelle confiance; je le leur accordai; et comme plusieurs vaisseaux avaient manifesté des sentiments absolument contraires, je les invitai à la fraternité, et nous jurâmes de rester unis. Qu'il me serait doux, citoyen ministre, de ra-

mener cette union! Je le dis avec douleur: la défiance, peut-être nécessaire, est notre plus grand mal; les malveillants, en faisant toutes les menaces, ne négligent rien de ce qui peut leur faire atteindre leur but. Dans la soirée, et dans la nuit sans doute, des canots ont parcouru la rade, et ont répandu de nouvelles semences de trouble; car, ce matin, quelques mouvements se sont encore manifestés à bord de plusieurs vaisseaux; mais ils n'avaient pas le caractère violent de ceux d'hier.

« A 9 heures, les officiers et les députés des équipages se sont réunis de nouveau; j'ai vu avec plaisir que ces derniers étaient un peu plus calmes; appelés successivement, ils ont presque tous manifesté le désir de rentrer à Brest, pour sauver l'armée qu'ils croient fortement exposée à la mer, comme au mouillage, où ils sont peu rassurés sur le patriotisme des habitants de ces côtes; cependant le plus grand nombre, fidèle à la voix de la Convention, a résolu d'attendre vos ordres ou les siens pour rentrer à Brest, mais a décidé qu'il vous serait expédié un de leurs députés pour vous le demander promptement; trois m'ont sommé de rentrer sur-le-champ, et plusieurs autres m'ont fortement invité à rentrer sans attendre de nouveaux ordres.

« Les députés ont énoncé leur vœu, auquel le petit nombre s'est réuni. J'ai vu avec plaisir, citoyen ministre, cette majorité se prononcer en faveur de l'ordre: ce n'est pas encore un ouvrage achevé; mais j'ose espérer que le calme renaitra; déjà des rétractations ont eu lieu cet après-midi, lorsque l'assemblée s'est réunie de nouveau pour entendre la lecture de l'adresse à la Convention nationale. Mais il ne faut pas se le dissimuler, ce calme apparent disparaîtra. Si le vent devient favorable, j'en profiterai aussitôt pour mettre sous voile; et suivant le temps et la disposition des esprits, je ferai route pour Brest, la prudence ne permettant pas de tenir la mer avec des mâtures avariées, et la plupart des vaisseaux n'ayant que peu d'eau et de bois, les maladies continuant leurs progrès, les remplacements étant nuls par le débarquement continu des malades. J'ai l'honneur de vous prévenir que le citoyen Verneuil, soldat au 1^{er} régiment d'infanterie de la marine, a été nommé député pour vous porter, ainsi qu'à la Convention nationale, l'adresse des équipages. Il partira demain matin, ainsi que le citoyen Conor, chef de timonerie de la *Côte-d'Or*, député vers les représentants du peuple à Brest ou à Lorient, auxquels j'ai écrit, pour les informer des événements qui ont eu lieu dans l'armée, et pour les inviter à venir à bord des vaisseaux, y ramener la confiance et le zèle. Vous trouverez ci-joint, citoyen ministre, un double de l'adresse à la Convention nationale, dont le député des équipages des bâtiments de l'armée est porteur.

« Signé : MORARD DE GALLES. »

Première division.

« A bord du *Terrible*, à Quiberon, le 18 septembre 1793, l'an II de la République, une et indivisible.

« A peine mes dépêches du 15, qui vous sont portées par un courrier extraordinaire, étaient-elles parties de bord, le 16, à 6 heures du matin, que j'eus la douleur de voir le vaisseau *l'Indomp-*

table, dont l'équipage avait été jusqu'à ce moment l'exemple du bon ordre et de l'obéissance donner le scandale de hisser son petit hunier. Ce mouvement en occasionna un à bord du *Terrible*, que la fermeté du capitaine Bonnefous, unie à la douceur, parvint, après beaucoup de peine, à calmer. Le petit hunier à l'*Indomptable* fut amené, aussitôt que le capitaine Bruis, qui le commande, fut instruit de cet acte d'insubordination.

« J'ai l'honneur de vous informer, citoyen ministre, que d'après le vœu trop fortement prononcé de la part des équipages de mettre à la voile pour rentrer à Brest, quoique les vents soient toujours contraires pour sortir de cette baie, je n'ai pas cru devoir obtempérer à la demande que le citoyen Lafargue, commandant la *Bellone*, m'a faite de lui envoyer 60 marins pour aider à démâter cette frégate, pour ne pas donner de prétexte aux malveillants et aux agitateurs, qui saisiraient cette occasion pour causer un nouveau soulèvement. Car si j'envoyais les marins, ils ne manqueraient pas de dire, comme ils l'ont déjà répandu, que je retenais l'armée ici jusqu'à ce que l'ennemi vienne en force pour la détruire; quoiqu'il soit bien évident que depuis que le déchargement des bâtiments de transport est achevé, les vents qui ont régné n'ont pas permis qu'une armée eût pu sortir de cette baie.

« Le citoyen Lafargue m'a aussi fait entendre qu'il aurait besoin d'une frégate pour remorquer la *Bellone* à Lorient; comme je n'apercevais pas le même inconvénient à accorder cette demande, je lui ai répondu que j'en destinerais une aussitôt qu'il m'en ferait la demande.

« Je me propose d'assembler aujourd'hui un conseil martial pour juger un novice du vaisseau la *Bretagne*, jugé coupable par le jury, et à l'égard duquel le conseil de justice a déclaré son incompetence; j'aurai l'honneur de vous adresser le jugement du conseil martial.

« Deux hommes de l'équipage du vaisseau le *Suffren*, prévenus d'avoir tenu des propos séditieux, et d'avoir dit qu'il fallait couper les câbles, ont été mis au jury; ils ont été déchargés d'accusation; ce qui arrive, et ce qui arrivera presque toujours, tant que les membres du jury seront choisis dans l'équipage dont sont les prévenus, et ce qui met obstacle à la sévérité que vous me prescrivez par votre dépêche du 7 de ce mois.

« La journée d'hier a été tranquille; ce que j'attribue au mauvais temps qu'il a fait; car je ne puis me persuader que les agitateurs aient caché leurs manœuvres perfides. Soyez assuré, citoyen ministre, que je ne négligerai aucun moyen pour les découvrir; je crois connaître les vaisseaux d'où les calomnies sont parties, et quelques-uns des individus qui les ont fait circuler; mais n'ayant pas des preuves écrites et signées, je ne puis les dénoncer.

« Signé : MORARD DE GALLES. »

« A bord du *Terrible*, le 18 septembre 1793, l'an II de la République française une et indivisible.

« Je reçois chaque jour des réclamations des officiers et autres citoyens servant dans l'armée, qui, ayant reçu leurs appointements et traitements en anciens assignats, éprouvent infiniment de difficultés à les faire accepter; plu-

sieurs même n'ont pu en faire recevoir en paiement de denrées; cependant, citoyen ministre, il serait bien cruel que, dans l'impossibilité où leur service les met de faire un échange nécessaire, ils fussent exposés à une perte que la plupart pourraient difficilement supporter.

« J'appelle votre sollicitude sur les réclamations qui, ainsi qu'à moi, vous paraîtront sans doute mériter celle de la Convention nationale, à qui je vous prie de vouloir bien les faire connaître.

« Signé : MORARD DE GALLES. »

Première division.

« A bord du *Terrible*, à Quiberon, le 19 septembre 1793, l'an II de la République, à 11 heures du soir.

« Citoyen ministre, j'ai l'honneur de vous prévenir que les vents étant favorables pour sortir de cette baie, je compte appareiller demain matin, quoique, par une lettre du 9 au soir, je vous aie mandé que j'attendais ici les ordres que je vous ai demandés par un courrier extraordinaire.

« Les insurrections qui ont eu lieu dans plusieurs vaisseaux, le 13, et dont j'ai eu l'honneur de vous rendre compte par un courrier extraordinaire, le 18, ainsi que le désir trop fortement prononcé par les équipages de tous les vaisseaux de rentrer à Brest, m'imposent la cruelle nécessité d'y ramener l'armée. Les marins ont poussé l'oubli de leur devoir à un tel point, que si je persiste à tenir la mer, en supposant que l'équipage du *Terrible* ne me forçât pas à rentrer, la plupart des vaisseaux m'abandonneraient, l'obéissance n'étant actuellement qu'un mot dans la bouche des marins.

« Quoique très incertain que la division que j'ai, conformément à votre dépêche du 4 de ce mois, destinée à intercepter le convoi des Hollandais, destiné pour l'Espagne et le Portugal, veuille suivre sa destination, je donne toujours les ordres en conséquence; et pour prévenir la commotion qui pourrait avoir lieu parmi les équipages des vaisseaux qui composent cette division, au moment où elle devra se séparer de l'armée; après m'être conseillé avec le contre-amiral Landais et les capitaines de ces vaisseaux, nous avons estimé qu'il serait prudent, au moment où tous les vaisseaux seraient sous voile, de donner connaissance aux équipages qu'ils sont destinés à faire une croisière où ils doivent faire beaucoup de prises, dans l'espoir que l'appât du gain les déterminera à suivre leur destination; si ce moyen ne réussit pas, citoyen ministre, je n'en connais pas d'autre avec ces hommes égarés au point d'oublier le plus sacré de leurs devoirs, qui est l'obéissance, et le serment qu'ils ont tant de fois réitéré.

« Cette division sera composée des vaisseaux la *Côte-d'Or*, l'*Impétueux*, le *Jean-Bart*, l'*Achille*, le *Northumberland* et le *Tigre*; et des frégates la *Galathée*, la *Sémillante* et l'*Engageante*.

« Je laisse ici la *Proserpine* pour remorquer la *Bellone* à Lorient où le capitaine Blavet recevra les ordres du commandant d'armes de ce port; je garde avec l'armée l'*Insurgente*, la *Car-magnole* qui, outre qu'elle a ses hunes avariées et n'en a plus de petites de rechange, se trouve dépourvue de bois au point que j'ai été obligé de lui en faire donner cinq cordes du vaisseau

la Bretagne ; *la Nymphe* marche trop mal pour croiser avec cette division, et n'est tout au plus bonne qu'à convoier ; si elle joint l'escadre, je l'amènerai à Brest, et dans le cas où je ne la joindrais pas, je mande au contre-amiral Seeqville de lui donner l'ordre de s'y rendre, ainsi qu'à l'avis *l'Épervier* que j'ai envoyé prendre sous son escorte un petit convoi à Saint-Nazaire.

« La question que je vous faisais, citoyen ministre, ainsi que le général Landais, par nos dépêches du 9 au soir, me paraissait assez importante pour me faire espérer que j'aurais reçu promptement des ordres à cet égard. Je ne sais à quoi attribuer votre silence sur une chose aussi essentielle que celle dont il s'agissait dans nos lettres.

« *Signé* : MORARD DE GALLES. »

« A bord du *Terrible*, sous voile, le 22 septembre 1793, l'an II de la République une et indivisible.

« Citoyen ministre,

« J'ai eu l'honneur de vous rendre compte, le 19 au soir, que je me proposais de faire appareiller l'armée le lendemain matin ; je fis avant le jour le signal de désaffourcher, pour éviter une nouvelle insurrection qui eût certainement eu lieu si j'avais attendu le jour, tant l'esprit de la plupart des équipages est exalté ; et leur persistance pour entrer à Brest étant toujours la même. L'armée appareilla : à 10 heures, l'avis *l'Épervier* venant de Mindin, joignit le capitaine Martin, commandant l'*Hermione*, lui ayant dit qu'il se chargeait d'escorter la flotte pour Brest.

« A 5 heures après midi, *la Nymphe* rallia l'armée ayant à son bord le citoyen Tréhouart, l'un des représentants du peuple près les ports de Brest et de Lorient, auxquels j'avais rendu compte des insurrections qui ont eu lieu dans plusieurs vaisseaux le 14 de ce mois, en les invitant à se transporter dans l'armée. Le citoyen Tréhouart n'a pas perdu un instant pour s'y rendre.

« Je ne vous cacherai point, citoyen ministre, avec quelle satisfaction j'ai vu l'arrivée de ce digne représentant du peuple français, bien assuré que sa présence pourrait seule rétablir l'ordre et la discipline dans l'armée. Il me donna ordre de la conduire au mouillage de Belle-Isle, où elle a mouillé en totalité dans la matinée du 21. Je me rendis aussitôt près de lui à bord de *la Nymphe*, d'où je l'accompagnai à bord du *Terrible*, où il fut salué à son arrivée de 21 coups de canon. Dans le trajet ; il fut salué par quelques vaisseaux, par les cris de *vive la République*, tandis que d'autres criaient : *à Brest, à Brest !* Il convoqua les généraux et capitaines auxquels, d'après ses ordres, je communiquai votre dépêche du 16 de ce mois, qui m'était parvenue le 20 au soir, par laquelle vous m'ordonnez d'établir la croisière de la totalité de l'armée, à 15 à 20 lieues au large des Saints.

« Après avoir reçu la déclaration qu'il avait exigée de chacun des capitaines, tant sur l'état de leur vaisseau que sur la quantité de bois et d'eau, et sur ce qu'on pouvait attendre des dispositions des équipages, et après avoir interpellé chacun d'eux de répondre aux différentes questions qu'il leur a faites, il a été reconnu unanimement qu'il était impossible d'exécuter vos

ordres dans le moment, par les raisons qui sont déduites dans la copie du procès-verbal de la séance de ce conseil, que je joins ici.

« Jugez, citoyen ministre, du fond que l'on peut faire sur le serment des équipages qui, au moment où ils venaient de réitérer celui de fidélité à la République une et indivisible, oublient la promesse qu'ils avaient faite par leurs députés, d'attendre vos ordres sous voile avant de rentrer à Brest ; au moment même où le conseil était assemblé, l'équipage de *la Côte-d'Or* osa se permettre de placer des sentinelles à la Sainte-Barbe, à la Fosse aux lions, s'opposa à ce qu'il partît aucun canot de ce vaisseau qu'il n'eût pris une détermination. Un officier de ce vaisseau, à qui il a été enfin permis d'en sortir, est venu rendre compte au général Landais de ce qui venait de se passer, et que cet équipage rebelle avait déterminé d'appareiller à 4 heures du matin ; aujourd'hui, avant le jour, avant que j'eusse fait le signal de se préparer à mettre à la voile, ce vaisseau avait ses huniers hissés.

« Nous ne pouvons pas nous dissimuler qu'il existe dans les vaisseaux des traîtres sondoyés par nos ennemis ; nous avons quelques indices, au moyen desquels nous parviendrons à les reconnaître.

« En conséquence de la réquisition du citoyen représentant, j'ai fait appareiller l'armée de la République pour rentrer à Brest le plus tôt possible.

« *Signé* : MORARD DE GALLES

« P. S. Le citoyen représentant venant de me dire qu'il vous adressait une copie du procès-verbal de la séance du conseil, tenue hier à bord du *Terrible*, je ne vous l'envoie pas, parce que je comptais sur une des copies qu'il a fait faire. »

Adresse à la Convention nationale, par les marins composant la flotte de l'Océan.

« Citoyens représentants,

« Les républicains composant les équipages de l'escadre aux ordres du vice-amiral Le Gal, présentement mouillée à Quiberon, justement indignés de la perfidie des vils esclaves toulonnais, ont arrêté à la grande majorité, dans un conseil tenu à bord du général, de vous témoigner leurs craintes sur un semblable événement pour le port de Brest, le seul où nous puissions nous réfugier pour sauver à la République le reste de ses vaisseaux.

« Ils ont arrêté de plus de vous faire connaître l'état de dénuement de la majeure partie desdits vaisseaux ; plusieurs, avariés dans leurs mâtures, sont incapables de soutenir une suite de gros temps, qu'on est susceptible d'essuyer dans l'équinoxe très prochain ; presque tous sont infiniment affaiblis par les débarquements successifs d'une grande quantité de malades ; le scorbut fait de jour en jour des progrès plus considérables. La plupart des marins manquent absolument de hardes. Ils vous invitent aussi à vous rappeler que nous pouvons être assaillis d'un moment à l'autre par des forces très supérieures. En conséquence, ils pensent qu'il importe beaucoup pour la République, que vous envoyiez promptement l'ordre au commandant de cette force navale de la conduire à Brest aussitôt que le temps le lui permettra. Forte-